



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Inauguration du port de pêcheurs de Delley-Portalban réaménagé

Delley-Portalban, 14 juillet 2021

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Depuis la nuit des temps, tout en respectant les équilibres naturels, les hommes ont puisé des poissons dans le lac de Neuchâtel pour se nourrir. Après 2 ans de travaux, le port des pêcheurs de Delley-Portalban réaménagé offre aux pêcheurs professionnels fribourgeois un outil de travail adapté afin de maintenir cette activité humaine ancestrale.

Monsieur le Syndic,
Messieurs les pêcheurs,
Monsieur le représentant de la Corporation des pêcheurs du lac de Neuchâtel,
Monsieur le président du groupement forestier Broye-Vully,
Messieurs les représentants de l'association de la Grande Cariçaie,
Messieurs les maîtres-d'œuvre,
Monsieur le chef de service,
Messieurs les responsables du 4e arrondissement forestier,
Mesdames et Messieurs les invité-e-s,
Mesdames et Messieurs,

C'est un vraiment grand plaisir pour moi d'être ici parmi vous pour l'inauguration du port des pêcheurs de Delley-Portalban.

Ces belles installations que nous allons découvrir aujourd'hui vont permettre aux pêcheurs professionnels de perpétuer leurs activités mais aussi, à des jeunes qui le désirent de se lancer dans ce beau métier qui tient de la passion. C'est en tout cas le vœu de la Commission intercantonale de la pêche sur le Lac de Neuchâtel qui souhaite pérenniser cette activité ancestrale dans de bonnes conditions et malgré les difficultés connues.

Trouver un emplacement pour démarrer son activité sur les rives du lac est difficile si l'on ne reprend pas une exploitation existante : il y a bien sûr les restrictions liées aux réserves naturelles de la Rive sud, mais aussi des prix de terrains très élevés en bord de lac, faut-il encore qu'ils soient libres de construction.

Le port des pêcheurs de Delley-Portalban offre aujourd'hui 4 places aux pêcheurs professionnels. Deux d'entre eux travaillaient déjà dans ce port et bénéficient dorénavant d'infrastructures qui répondent aux normes en matière d'environnement et d'aménagement. Un troisième pêcheur, établi jusque-là dans une zone de réserve naturelle, pourra s'installer ici et continuer son activité dans de bonnes conditions tout en redonnant à la nature une zone protégée. Une 4e place est encore disponible.

La Rive Sud du Lac de Neuchâtel revêt un enjeu environnemental d'importance nationale, vous le savez toutes et tous. Conformément aux directives fédérales, les cantons de Vaud et Fribourg se doivent de protéger les richesses de la Grande Caricaie. Le Conseil d'Etat veut néanmoins permettre au public d'en profiter en développant un tourisme doux basé sur le développement durable. Il souhaite également permettre à la pêche professionnelle de perdurer. Dans cette perspective, il est réjouissant de pouvoir offrir une infrastructure qui constitue une base solide pour préserver cette activité professionnelle ancestrale dans le futur.

Le réaménagement du port de pêcheurs de Delley-Portalban est l'aboutissement d'un long processus. En 2013, alors qu'il s'avérait nécessaire de curer le port et de trouver une solution pérenne pour le pêcheur qui se trouvait dans la zone de réserve, la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts a donné son accord de principe au réaménagement du port.

Une démarche participative intégrant les pêcheurs professionnels concernés, la commune de Delley-Portalban et les services de l'Etat ont permis de dessiner les contours du projet sous l'égide du Service des forêts et de la nature. La commune de Delley-Portalban a adapté son Plan d'affectation local et intégrée la mise en zone d'activité de la place du port.

Le réaménagement du port dont les travaux ont démarré en 2019 a nécessité d'importants travaux pour un montant de 475'000 francs, il a notamment fallu :

- > rehausser la digue de protection ;
- > rehausser le terrain pour réduire les risques d'inondation et de pollution lors des crues ;
- > équiper les parcelles pour l'évacuation des eaux claires, eaux usées ;
- > installer le courant électrique ;
- > ainsi qu'aménager le chemin d'accès et les places de parc.

Je tiens à remercier vivement toutes les entreprises pour la qualité de leur travail et leur bonne collaboration. Je remercie aussi la commune de Delley-Portalban et ses autorités pour son ouverture et son engagement pour la défense de la pêche professionnelle. Je salue également le travail du Service des forêts et de la nature et tout particulièrement des responsables du 4e arrondissement forestier.

L'aménagement du port de pêcheurs de Delley-Portalban montre que des solutions peuvent être trouvées pour permettre l'activité humaine dans des zones hautement protégées, dans le respect à la fois de la nature, de l'homme, de ses activités et ses traditions. C'est ainsi que je conçois le développement durable en intégrant les composantes sociales, économiques, environnementales et culturelles.

Je souhaite plein succès aux utilisateurs du port, plein succès dans leur pêche qui souffre actuellement fortement d'une baisse de population piscicole inquiétante. A tel point que le canton a décidé en 2020 de soutenir les pêcheurs en manque de revenu par une subvention annuelle. Espérons que les mesures prises pour éviter les pertes permettent le rétablissement des populations pour le bien de la nature et de nos pêcheurs.

Je vous remercie de votre attention